

Geneviève. Il faudra l'aimer, celui-là, ma chérie, mais l'aimer !

— Moins que votre bonne Charlotte de grand-mère, se hâta d'interrompre le vieux bonhomme d'une voix mouillée par l'émotion. C'est à elle qu'il faut donner toute votre vénération et tout votre amour.

— Laissez donc, laissez donc. C'est un flatteur. Et vous savez...

— Ils savent que je dis la vérité. Je n'ai mérité leur affection qu'après toi, ma bonne Charlotte...

— Mais non, mais non, je ne veux que le second rang. Quoi ! Julien, prétendrais-tu me résister sur ce point ?

— Certainement. N'est-ce pas toi qui as élevé Geneviève depuis l'âge de deux ans, toi qui l'as instruite, qui l'as formée, qui as fait pour ainsi dire son cœur tel qu'il est, c'est-à-dire incomparable. Tu as été la mère et l'aïeule en même temps.

— Et toi, oublies-tu le jour où malgré tes soixante ans tu t'es jeté à l'eau dans le bief du moulin pour sauver notre dernière espérance. Je te vois encore revenir tout trempé et tenant dans les bras la pauvre petite évanouie, dont tu couvrais les cheveux blonds de baisers et de larmes.

— Nous vous aimerons tous les deux à la folie, dit Geneviève avec attendrissement.

— Oui, mais c'est ma femme qu'il faut chérir davantage.

— Non, crois moi, ma fille, croyez moi, Maurice, c'est lui plus que moi.

— Encore une fois, c'est elle, reprit M. Dumont avec un peu d'impatience.

Charlotte sentit la nuance impérieuse que le vieillard ne dissimulait pas. Elle fut froissée.

— Ne l'écoutez pas. Il a parfois un mauvais caractère.

— Oh ! n'entamons pas ce chapitre, interrompit le bonhomme avec vivacité. Tu es la meilleure des femmes, Charlotte, tu vauds certainement mieux que moi.

— Décidément je ne te laisserai pas dire cela sans protester, déclara Charlotte sur un ton tellement singulier que Geneviève eut un sourire malin et regarda Maurice. Celui-ci se sentait mal à l'aise.

— C'est la première fois que tu n'es pas de mon avis, dit Julien avec une amertume non déguisée.

— C'est possible. Mais aussi a-t-on jamais vu pareil entêtement !

— Il me semble que s'il y a ici quelqu'un d'entêté, ce n'est pas moi.

— Voilà que tu vas m'insulter, à présent, le mauvais homme.

— Charlotte ! s'écria M. Dumont indigné prenez garde !

— Grand-papa ! fit Geneviève désolée, je t'en supplie !

— Non, laisse-moi ! riposta le bonhomme.

— Le méchant ! le méchant ! répétait la pauvre Charlotte. Soutenir que je vauds mieux que...

— Mais il n'y a pas là de quoi fouetter un chat, bonne maman.

— Ah ! tu trouves ! eh bien, je suis la plus malheureuse des femmes. Julien, vous n'avez pas de cœur.

— Et vous, point de jugement !

Il n'y avait pas à dire, ils se disputaient. Oubliant la cause primitive du débat, très irrités, ils n'en arrivèrent pas aux gros mots parce qu'ils n'en savaient pas. Mais ils n'étaient plus maîtres d'eux. Par un mouvement qui leur vint à la même seconde, ils s'éloignèrent l'un de l'autre. M. Dumont rentra dans la maison, Charlotte s'en alla vers le fond du jardin. Elle sanglotait la pauvre femme.

— Me traiter ainsi, répétait-elle en pleurant. Maurice la suivit, sur un signe de sa fiancée, essayant de la calmer, tandis que Geneviève s'élançait à la poursuite de l'aïeul courroucé.

— D'abord, grand-père, lui dit-elle, c'est bonne maman qui a raison.

— Quoi tu prétends, toi aussi ?

— Une femme a toujours raison, dans le cas qui vous irrite et vous êtes tellement dévoués l'un à l'autre que vous ne vous apercevez point de la noblesse de votre querelle.

— Une querelle ! fit le vieillard en revenant à lui.

— Oui, bon papa et c'est la première, vous ne l'avez pas évitée jusqu'au bout. Le charme est rompu, dit Geneviève qui riait en grondant.

— C'est vrai !

— Et quel mauvais exemple, monsieur, vous donnez la veille de mon mariage. Que voulez-vous que fasse mon mari, quand il aura soixante-dix ans. Allons, allons, coupable, prenez ma main et laissez-vous conduire, venez faire amende honorable.

— Quoi tu veux ? fit M. Dumont encore échauffé.

— Non seulement, je veux, mais j'exige. Vous ne vous êtes donc pas souvenu que bonne maman est un ange.

— Oui oui, tu as raison, conduis-moi. Mais je suis honteux, comment vais-je affronter la pauvre femme.

— Oh ! je gage, dit malicieusement Geneviève, qu'elle a autant de honte que vous.

La charmante fille ne se trompait pas. Maurice ramenait Charlotte repentante. Quand les deux vieux époux s'aperçurent, ils fondirent de nouveau en larmes et tombèrent dans les bras l'un de l'autre, puis se firent des excuses sans fin.

— C'est moi qui ai tort assurément.

— Oh ! non, c'est moi.

— Ah ! s'écria Geneviève, il ne faudrait pas recommencer, ce serait la seconde querelle, et c'est celle-là maintenant.

— Oh ! fit Charlotte, les mains jointes, quel malheur. De quel œil oserai-je vous regarder, mes enfants ?

— Des deux, bonne maman, et en face, allez.

— Mon pauvre Julien, faut-il que l'humanité soit fragile pour que nous n'ayons pas évité cette première querelle.

— Eh bien ! maman, rassurez-vous, elle ne compte pas, e vous en répondez.

CAMILLE DEBANS.

TROP PETITS !

Las d'avoir si longtemps et durement pâti
Pour construire, à grands blocs, les hautes Pyramides,
Les esclaves fellahs, les prisonniers numides
Voulaient briser parfois ce qu'ils avaient bâti.

Mais la pierre est trop dure, et l'homme est trop petit !
Contre les sombres murs, près des grèves humides,
Ils avaient beau jeter leurs insultes timides :
Le colosse dormait et n'avait rien senti.

Tels, pris à tout jamais d'une angoisse profonde,
Nous, les hommes, épars sur les croupes du monde,
Nous avons blasphémé, crié, haï, tué ;

Excitant, contre Dieu, nos forces épuisées,
En labeurs éternels nous les avons usées
Et l'immense infini n'en a pas remué !

CHARLES FUSTER.

RAYMOND DES BERGÈRES

I

LA suite de la campagne de 1684 contre les Iroquois, voyant que le succès n'avait pas couronné les efforts des armes françaises, le roi s'était décidé (1^{er} janvier 1685) à faire remplacer M. de la Barre, gouverneur-général, par M. de Denonville, le quel arriva à Québec le 29 juillet, accompagné de trois cent cinquante soldats et une vingtaine d'officiers, dont le capitaine Des Bergères formait partie.

Raymond-Blaise Des Bergères, né entre 1655 et 1660, était fils de Jean Des Bergères et de Marie Boucher, paroisse Saint-Pierre, ville d'Orléans. Il avait épousé Anne de Goigni, d'après M. l'abbé Tanguay, et leur fils, nommé Nicolas, paraît être né vers 1682.

Une liste des officiers de la colonie, année 1685, publiée par M. l'abbé Daniel (*Aperçu*, page 42) porte les noms du « capitaine Des Bergères » et du « lieutenant Des Bergères. » Ce lieutenant pouvait être frère du capitaine, mais non pas son fils, car ce dernier était à peine âgé de trois ans. Je pense qu'il y a, dans cette liste, une répétition de noms. Les ouvrages de M. l'abbé Daniel sont

gâtés par la négligence de ceux qui les ont imprimés.

Un passage du *Recueil* de Gédéon de Catalogne, que j'ai cité récemment, dit que M. Des Bergères a commandé à Niagara (1688) et ensuite à Chambly. Mon ami, J. O. Dion, qui mieux que personne connaît l'histoire de Chambly, m'assure que c'est bien le même officier qui passa de Niagara à Chambly, l'année 1688 ; il est positif sur ce point.

Le 12 avril 1689, devant Trottain, notaire royal, à Batiscan, eut lieu le contrat de mariage de Robert Houy dit Saint-Laurent, de la compagnie de M. de Bergère, fils de Jacques Houy et de Jeanne Descrozes ses père et mère, natif de la paroisse de Saint-Laurent des Orgerins évêché d'Orléans, avec Anne-Françoise Goron, fille de Michel Goron, habitant de la seigneurie de l'Echaillon et de Marguerite Robineau, sa femme. Étaient présents, de la part de la future épouse, ses père et mère et Gille Goron son frère et Pierre Fournier escurier, sieur de Belval, cadet de la compagnie de M. de Bergère ; et de la part du dit Robert Houy, Jean Belon escurier, sieur du Portail, aussi cadet de la dite compagnie. Le mariage fut célébré à l'église du Cap Santé, le 18 avril. Je tiens la copie de cet acte de l'hon. H. G. Malhiot, qui descend de Robert Houy.

Au mois de juillet 1689, le capitaine François Lefebvre, écuyer, sieur Duplessis, et le capitaine Raymond-Blaise, écuyer, sieur des Bergères, eurent un démêlé qui se termina par un duel, où Des Bergères reçut un coup d'épée. De là le procès qu'il intenta à son adversaire et qui vint, le 16 novembre, devant le Conseil Souverain de Québec. Le docteur Michel Sarrazin, chirurgien-major des troupes, avait soigné le blessé. Duplessis fut condamné à six cents francs envers Des Bergères, et chacun des deux combattants à trois francs d'amende, plus chacun dix francs, dont moitié payable à l'Hôtel-Dieu de Québec et moitié au bureau des pauvres. Duplessis payait en outre les frais et dépens.

MM. Des Bergères et Duplessis conservèrent leurs grades dans l'armée. Il en fut autrement de MM. de Lorimier et de Noyan, qui se battirent en duel deux ans plus tard et qui furent privés de leur position militaire.

La guerre des Iroquois, déjà active, se compliqua bientôt des hostilités des Anglais. Québec fut assiégé par Phipps. Il est probable que le sieur Des Bergères prit part aux luttes de cette époque mémorable.

D'après M. Dion, mentionné ci-dessus, le capitaine Des Bergères était encore, en 1693, commandant de Chambly, et au commencement du printemps de cette année, il conduisit vingt hommes de sa garnison à deux lieues de son fort, pour embarrasser les portages de la rivière Richelieu, qui se trouvent entre l'île Sainte-Thérèse et Saint-Jean ou Mille-Roches. L'entreprise eut un plein succès.

Le même amateur d'histoire me cite une dépêche de Frontenac de l'année 1693, disant que le fort de Chambly a été refait à nouveau par M. Des Bergères, et qu'il est dans l'état de la meilleure défense qu'on puisse attendre d'un fort de pieux.

Autre note de M. Dion :

Au registre de Villemarie, en date du 8 novembre 1694, est le mariage de Raymond-Blaise des Bergères, capitaine commandant pour le roi au fort de Saint-Louis de Chambly, âgé de 39 ans, fils de Jean Blaise des Bergères, écuyer, et de Dlle Marie Boucher, de la paroisse de Saint-Pierre d'Orléans, veuf de dame Anne Richard, avec Jeanne-Cécile Closse, âgée de 33 ans, veuve de Jacques Bizard, major de Montréal, fille de Lambert Closse et de Marie Moyen.

Anne Richard aurait donc été la seconde femme de Des Bergères puisque Anne de Goigni..... mais les deux noms appartiennent peut-être à la même personne.

Lambert Closse est une célébrité de Montréal, par son esprit d'entreprise et sa valeur militaire. La côte ou rue Saint-Lambert lui doit son nom.

Jacques Bizard possédait, près de Montréal, une île qui porte encore son nom.

D'après le registre de Villemarie, ajoute M. Dion, le 3 avril 1695, le capitaine Des Bergères était encore, à cette date, commandant du fort